

La Russie enfin favorable à une coopération Internationale



La Russie
enfin favorable à
une coopération
Internationale

Moscou a mis au point un projet de convention internationale sur la lutte contre la criminalité informatique qui doit faciliter la coopération entre divers pays en la matière.

La Russie a présenté aux Nations unies un projet de convention, sur la coopération dans la lutte contre la cybercriminalité, censé protéger les technologies informatiques face à l'intensification des cyberattaques et simplifier la traduction des contrevenants en justice.

Selon Ioulia Tomilova, responsable du ministère russe des Affaires étrangères, le document proposé par Moscou se base sur les dispositions de plusieurs conventions déjà adoptées, dont la Convention de Budapest sur la cybercriminalité de 2001, la Convention de l'Onu contre la corruption, et d'autres.



© PHOTO. IMAGO SPORT AND NEWS

Le texte russe introduit au niveau législatif des États signataires la responsabilité pénale pour les actes de cybercriminalité et explicite la nécessité de développer la coopération internationale dans ce domaine, notamment par l'échange d'informations.

Les dispositions du nouveau document permettront également d'extrader les criminels d'un pays vers un autre même en l'absence de traité d'extradition entre les États concernés.

Au total, le projet de convention criminalise 14 différents types d'activités criminelles, dont l'accès illégal aux informations sur un ordinateur, la création et l'utilisation de logiciels malveillants, l'envoi de courriers électroniques non sollicités et la diffusion de la pornographie juvénile, explique Mme Tomilova...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus s u r
d'informations

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Cybercriminalité: Moscou veut mobiliser les Nations unies*